

- PRÉAMBULE -

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement l'activité de mise à disposition de sorties par le biais de la vente de pass Bonbon, dans le but de permettre aux partenaires de promouvoir l'identité de leurs institutions et établissement.

Pour l'application des présentes, il est convenu que les personnes ayant conclu un achat du produit en question dénommé ci-après « le pass Bonbon » ou « le pass », seront alors dénommés « Clients ».

Ce service est disponible sur le site internet lepass.lebonbon.fr (ci-après « le Site »). Les présentes Conditions Générales de Vente sont systématiquement accessibles sur le présent Site par les Clients au moment de l'enregistrement de la commande.

Régies par l'article L. 441-6 du code de commerce et conformément à l'article L.111-1 du code de la consommation, les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations de LE BONBON SAS et des Clients aux différents contrats proposés sur le Site.

Par le seul fait de valider son achat sur le Site, le Client déclare avoir lu, compris et accepté sans réserves les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente.

Les Conditions Générales de Vente ne sont valables qu'en langue française.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables dans leurs termes au jour de la commande selon leur rédaction sur présente sur le Site. Elles pourront cependant faire l'objet de modifications.

- ARTICLE 1 - PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ -

Le Site lebonbon.lepass.fr est édité par la société par actions simplifiées LE BONBON SAS au capital social de 108 583 euros dont le siège social est sis 15, rue du Delta à Paris (75009), inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 510 580 301 00040.

Le numéro de TVA intracommunautaire est FR44 510 580 301.

Pour contacter Le Bonbon, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : contact@lebonbon.fr pour toute question générale ou lepass@lebonbon.fr pour une question relative au pass, écrire à l'adresse postale du siège social mentionné ci-dessous et appeler le numéro suivant : 01 48 78 15 64.

- ARTICLE 2 - CAPACITÉ JURIDIQUE –

Les Clients déclarent être majeurs et pleinement capables de contracter.

- ARTICLE 3 – ZONE GÉOGRAPHIQUE-

Les produits et services sont proposés uniquement en Ile-de-France.

- ARTICLE 4 – DISPONIBILITÉ DES SERVICES-

Les services du site LE BONBON SAS sont normalement accessibles par le client 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et toute l'année sauf en cas d'interruption volontaire ou non, notamment pour des besoins de maintenance ou de force majeure. En tout état de cause, la société LE BONBON SAS ne pourra être tenue responsable de tout préjudice physique, matériel ou moral causé par l'indisponibilité du site.

- ARTICLE 5 - CONDITIONS DE VENTE AU PRODUIT UNIQUE PASS BONBON

Les pass Bonbon sont proposés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité de l'un des produits, le Client en sera informé au plus tôt par une mention sur le Site.

- ARTICLE 6 – CONDITIONS SPÉCIFIQUES DU SERVICE « LE PASS BONBON »

Ce service prévoit la diffusion durant trois mois d'un « pass » contenant des produits tel que des places de théâtre, des entrées pour des expositions, des consommations dans un bar (liste non exhaustive) dans le but de permettre aux fournisseurs de ces produits de promouvoir l'identité de ces produits et aux clients de les découvrir.

Le Contrat prévu par les présentes Conditions Générales prévoit la ventes d'un pass durant la période de validité au Client dans la mesure des stocks disponibles.

Lors de la prise de commande, Le Client sera amené à renseigner un questionnaire indiquant notamment son identité et son adresse. Le Client devra veiller à vérifier l'exactitude et la conformité des informations fournies à la société LE BONBON SAS. Celle-ci ne pourra être tenue responsable des conséquences d'éventuelles erreurs de saisie.

Le contrat entre Le Client et LE BONBON SAS ne sera conclu qu'au moment de la réception par le Client d'un email de confirmation de paiement par LE BONBON SAS.

6.1 Achat du pass

L'achat du pass peut se faire selon 2 modalités :

- l'achat avec paiement en 1 fois sous format 100% digital
- l'achat avec paiement en 1 fois sous format digital avec option de réception au format matériel à la charge du Client

6.1.1 L'achat du pass sous format 100% digital

En achetant cette offre, Le Client acquiert l'accès à une sortie pour deux personnes choisie parmi plusieurs choix dans chaque catégorie proposée comme suit : Food & drink, Cinéma & Spectacle,

Exposition pour un nombre de mois comme défini sur le Site. Il effectue le paiement en une fois, à l'achat, pour l'ensemble du service offert pour la durée indiquée. Le Client ne pourra résilier cette offre avant la fin de la période définie.

6.1.2 L'achat du pass sous format digital avec achat de l'option matérielle

En achetant cette offre, Le Client acquiert l'accès à une sortie pour deux personnes choisie parmi plusieurs choix dans chaque catégorie proposée comme suit : Food & drink, Cinéma & Spectacle, Exposition pour un nombre de mois comme défini sur le Site.

En cochant l'option matérielle durant le processus d'achat, le Client fait l'acquisition à sa charge financière du montant indiqué sur le site du pass Bonbon, d'une pochette « pass Bonbon » contenant un code cadeau donnant accès à son espace personnel de même sorte qu'avec le dispositif d'achat 100% digital.

Il effectue le paiement en une fois, à l'achat, pour l'ensemble du service offert pour la durée indiquée. Le Client ne pourra résilier cette offre avant la fin de la période définie.

- ARTICLE 7 – DÉSACTIVATION DU COMPTE CLIENT

Le non-respect par le Client des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales, tout incident de paiement du prix d'une commande, des agissements contraires aux intérêts de LE BONBON SAS, la délivrance de fausses informations lors de la création du compte, pourront entraîner la suspension de l'accès au service par LE BONBON SAS, voire la résiliation de son compte et abonnement en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans qu'il puisse être réclamé des dommages et intérêts ou indemnités quels qu'ils soient à la société par le Client. LE BONBON SAS se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un tel litige, même si celui-ci utilise un nouveau compte.

- ARTICLE 8 – TARIFS ET PAIEMENT DES SERVICES ET PRODUITS EN VENTE SUR LE SITE

Les prix de vente des services et produits figurant sur le Site sont indiqués en Euros TTC et frais d'expéditions inclus, étant entendu que les produits commandés sont facturés aux prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. Les prix de vente des services et produits peuvent être modifiés par LE BONBON SAS à tout moment et la modification sera alors signalée au Client avant toute Commande.

Toutes les commandes sont payables en euros.

Le paiement des achats s'effectue au moyen d'une carte de paiement bancaire. Tout paiement sera traité par une procédure sécurisée de cryptage des données afin qu'aucune information transmise par Le Client ne soit interceptée par des tiers. Conformément à la réglementation en vigueur les coordonnées bancaires des Clients ne sont pas conservées par LE BONBON SAS.

Le Client garantit à LE BONBON SAS qu'il est pleinement autorisé à utiliser la carte de paiement pour le paiement de sa commande et que ces moyens de paiement donnent légalement accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de sa commande. LE BONBON SAS ne pourra être tenue pour responsable de tout usage frauduleux du moyen de paiement utilisé.

LE BONBON SAS se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quelle que soit sa nature et niveau d'exécution, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par Le

Client ou en cas d'incident de paiement. Des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal points sont applicables de plein droit aux montants impayés à l'issue d'un délai de dix jours suivant la date de paiement supposé ou dès notification du rejet de paiement bancaire pour tout autre moyen de paiement.

- ARTICLE 9 – ABONNEMENT À LA NEWSLETTER

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente lors de la souscription d'une des formules d'abonnement ou d'une commande sur le Site, le Client autorise Oopsie SARL à lui envoyer des emails à l'adresse qu'il aura renseignée lors de sa commande. Le Client pourra se désabonner à tout moment de la newsletter via l'espace « mon compte » nominatif.

- ARTICLE 10 – CARACTERISTIQUES – CONFORMITES DES PRODUITS

LE BONBON SAS est susceptible de modifier à tout moment l'assortiment de produits et services proposés à la vente sur son Site Internet, sans préjudice des Commandes passées par Le Client. Conformément à l'article L. 111-1 du code de la consommation, Le Client peut, préalablement à sa Commande, prendre connaissance, sur le Site Internet de LE BONBON SAS, des caractéristiques essentielles des services et/ou des produit(s) qu'il désire commander. Concernant le service d'achat de pass, il est expressément convenu entre les parties que le Client contracte l'achat d'un pass surprise. Les produits compris dans le pass sont partiellement connus par le Client préalablement à sa commande. Le Client a toute connaissance et accepte pleinement la caractéristique de ce service.

Les photographies, graphismes et les descriptions des produits pouvant être inclus dans le pass matériel ou sur le site internet ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement LE BONBON SAS. En aucun cas une déception sur la « surprise » ne pourra être acceptée pour une demande de remboursement.

- ARTICLE 11 - DISPONIBILITÉ

Les offres présentées par LE BONBON SAS sont valables tant qu'elles sont annoncées sur le site internet et dans la limite des stocks disponibles. Si la Commande est indisponible, LE BONBON SAS ne pourra être tenue responsable d'aucun préjudice subi par Le Client, ni tenue à aucun dommages-intérêts.

- ARTICLE 12 - COMMANDES

Lorsque Le Client valide sa commande en validant ses coordonnées bancaires, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause le contenu et les conditions de la Commande en cause et en particulier les présentes Conditions Générales de Vente, les prix, volumes, caractéristiques, quantités et délais de livraison des produits proposés à la vente et commandés par Le Client. LE BONBON SAS confirmera ensuite cette commande par l'envoi d'un courrier électronique au Client.

- ARTICLE 13 – CONDITIONS ET MODALITÉS DE LIVRAISON DU PASS MATÉRIEL

Les produits achetés sur le site lebonbon.lepass.fr sont livrés uniquement en France Métropolitaine. Les produits seront livrés par La Poste à l'adresse indiquée par Le Client sur le site lors de la passation de sa commande.

En cas de changement de lieu de livraison souhaité, Le Client est tenu de prévenir LE BONBON SAS au moins quinze jours avant le début du mois concerné en modifiant ses coordonnées sur son compte.

13.1 MOYENS DE LIVRAISON

Le mode de livraison est unique et ne peut être modifié et choisi par le Client. Il s'agit d'un envoi postal par Lettre verte 50 grammes.

13.2 DÉLAI DE LIVRAISON

Toutes les Box sont expédiées entre 1 et 3 jours à compter de la date d'achat. A compter de l'acte d'expédition, les délais de livraison sont de 2 à 7 jours ouvrés.

Les délais de livraison indiqués ci-dessus sont ceux généralement constatés. Le délai de livraison peut être rallongé en cas de circonstance exceptionnelle.

Par ailleurs, la société LE BONBON SAS informe ses Clients que ces délais de livraison ne comprennent ni dimanches, ni les jours fériés.

Les délais de livraison indiqués sur le site sont des délais indicatifs, correspondant aux délais moyens de traitement et de livraison constatés.

LE BONBON SAS ne pourra être tenue pour responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement.

Dans tous les cas, si le colis est renvoyé à l'expéditeur, une seconde livraison sera facturée 3 EUROS TTC au Client.

Si le colis est de nouveau renvoyé à l'expéditeur, il ne sera plus renvoyé au Client et le montant correspondant à cette commande, y compris les frais de livraisons supplémentaires éventuels, restera acquis à LE BONBON SAS.

- ARTICLE 14 – DROITS ET DÉLAIS DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 121-20 du code de la consommation et le contenu du pass étant principalement constitué de prestations de découverte de spectacles, Le Client ne dispose pas d'un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de sa commande ou de la date souscription au mode d'achat concerné, pour retourner à ses frais, les produits commandés, pour remboursement.

- ARTICLE 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site internet, qu'ils soient visuels ou sonores, ainsi que ceux des produits édités par LE BONBON SAS tels que la box ou l'agenda sont protégés au titre de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle des éléments accessibles sur le site lebonbon.lepass.fr est strictement interdite sans l'accord de LE BONBON SAS.

- ARTICLE 16 – PREUVE

Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques conservés par LE BONBON SAS et admet que ces éléments reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite en vertu de la Loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique.

Le Client est seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification, il est tenu de les garder secrets. Toute divulgation de sa part entraînant une utilisation frauduleuse ne pourrait en aucun cas être reprochée à LE BONBON SAS.

- ARTICLE 17 – CONTACTER LE SERVICE CLIENT

Pour toute information ou question, une foire aux questions est disponible sur le site internet lebonbon.lepass.fr Pour toute autre question, le service client est accessible par mail à l'adresse lepass@lebonbon.fr.

- ARTICLE 18 - INFORMATIONS ET LIBERTÉS -

LE BONBON SAS se réserve le droit d'utiliser le numéro de téléphone portable du client pour la gestion de son abonnement et peut également l'utiliser à des fins de prospection commerciale.

Conformément à la loi applicable en vigueur le Client dispose des droits d'opposition, de droits d'accès et de droits de rectification des données le concernant. Le Client peut exiger que soient modifiés, complétés, clarifiés ou effacés les renseignements le concernant qui sont erronés, périmés ou incomplets ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication sont interdites. Pour faire valoir ce droit il suffit à l'Abonné de nous écrire sur notre page internet « CONTACT ».

Le Client peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel à l'adresse suivante : www.bloctel.gouv.fr.

Nous nous réservons le droit d'utiliser les statistiques fournies par les formulaires de renseignement que les Clients auront complétés dans le but d'optimiser notre service et celui de nos partenaires.

- ARTICLE 19 - RESPONSABILITÉ -

LE BONBON SAS fournit des produits et accès à des événements culturels mais n'est ni le fabricant, ou l'organisateur de ces derniers. En conséquence, LE BONBON SAS ne pourra en aucun cas être tenu responsable de conséquence négative pouvant résulter de l'utilisation des articles présents dans le pass Bonbon.

Il en va de même en cas d'annulation, modification, décalage ou suspension d'un spectacle pour des raisons indépendantes de la volonté du BONBON SAS. Le BONBON SAS fera de son mieux pour trouver une solution de remplacement mais ne sera aucunement tenue à un quelconque remboursement ou dédommagement.

La responsabilité du BONBON SAS au titre des obligations des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du Client, ou à la survenance d'un événement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises ou à tout autre événement qui n'a pas été raisonnablement sous le contrôle exclusif du BONBON SAS.

Les informations accessibles sur le Site Internet sont fournies « en l'état » sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit implicite ou explicite, concernant notamment l'intégrité, l'exactitude, l'actualité, la non contrefaçon, la disponibilité, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations, produits, accessoires ou services apparaissant sur le Site Internet du BONBON SAS ou encore l'adéquation à l'utilisation que Le Client projette d'en faire. Le BONBON SAS ne saurait être tenue pour responsable eu égard aux articles vendus sur son Site Internet notamment en cas de non-conformité à leur notice d'utilisation. La responsabilité de LE BONBON SAS ne pourra pas davantage être retenue pour tout dommage, causé au Client ou à un tiers, et consécutif à cette utilisation non conforme. LE BONBON SAS décline toute responsabilité quant aux dommages directs et indirects, qu'ils soient prévisibles ou non, causés à l'occasion de l'utilisation du site internet. Dans l'hypothèse où la responsabilité de LE BONBON SAS devait être établie et retenue en raison d'un préjudice subi par le Client et imputable exclusivement à la passation d'une commande, celle-ci est limitée au montant payé par le client à LE BONBON SAS.

Toute réclamation déposée par un utilisateur, en ce compris tout Client, contre LE BONBON SAS doit être formulée dans le mois suivant l'apparition de l'évènement, objet de la réclamation.

- ARTICLE 20 - CLAUSE DE SAUVEGARDE -

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente étaient déclarées non valides en application d'une loi ou réglementation ou d'une décision de justice définitive, les autres stipulations garderaient force et portée.

- ARTICLE 21 - TRANSFERT DES DROITS ET OBLIGATIONS -

En cas de cession totale ou partielle de l'activité de la Société LE BONBON SAS les contrats liant le Client et de la Société LE BONBON SAS et/ou successeurs et ayants droit conservent force obligatoire entre les parties. Les contrats passés par la Société LE BONBON SAS ne pourront pas être cédés par le Client sans consentement préalablement donné par écrit de la Société LE BONBON SAS.

Les contrats, droits et obligations de la Société LE BONBON SAS pourront en tout état de cause être cédés ou transférés sans accord préalable du Client.

- ARTICLE 22 - PUBLICITÉ SUR LE SITE -

La Société LE BONBON SAS peut en toute liberté insérer de la publicité sur son Site, et dispose d'une liberté totale de choix quant à la disposition de ces publicités, des annonceurs ainsi que de la visualisation de ces publicités.

ARTICLE 23 - GARANTIES LEGALES DE CONFORMITE -

Tous les produits vendus par la Société LE BONBON SAS sont soumis à la garantie légale de conformité, selon les articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation :

Article L217-4

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-6

Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L217-7

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L217-8

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L217-9

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L217-10

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L217-11

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L217-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-13

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L217-14

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

- ARTICLE 24 - GARANTIES CONTRE LES VICES CACHES -

Tous les produits vendus par la Société LE BONBON SAS sont soumis à la garantie contre les vices cachés, selon les articles 1641 et suivants du Code civil :

Art. 1641.

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus.

Art. 1642.

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Art. 1643.

Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Art. 1644.

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix telle qu'elle sera arbitrée par experts.

Art. 1645.